

	Association Sans But Lucratif LE PATRONAGE DES ORPHELINS DES ACCOMPAGNATEURS DE TRAINS DE LA S.N.C.B.
	Rue du progrès, 26 6880 Bertrix
	☎ 0479 - 860 506 ✉ <a href="mailto:wezen.orphelins@gmail.com">wezen.orphelins@gmail.com</a> <a href="http://WWW.POPW.be">WWW.POPW.be</a>

## ***ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 AVRIL 2021***

### **ORDRE DU JOUR**

1. Rapport du conseil d'administration ;
2. Rapport des membres vérificateurs et ratification des comptes et bilans de l'année 2020 du Patronage et des "amis de nos orphelins" ;
3. Octroi de la décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes ;
4. Affectation des reliquats de l'année 2020 ;
5. Approbation du budget pour l'année 2021 ;
6. Démission du secrétaire-trésorier ;
7. Divers.

## **RAPPORT DU COMITE EXECUTIF**

Mesdames et Messieurs, pour débiter ce rapport je vous prie de bien vouloir vous reporter aux exemplaires du bulletin de la Saint-Nicolas et du Patronage dans lesquels les comptes et bilans ont été publiés et à nous poser les éventuelles questions à leurs sujets. Nous avons clôturé l'année 2020 avec :

- Un boni de 9.906,00 € pour le Patronage des orphelins.
- Un boni de 3.768,74 € pour les amis des orphelins

### **Nouvelles de nos membres**

L'année dernière, nous avons déploré le décès d'un collègue :

- Monsieur Rodriguez Torres Wilber, accompagnateur à Ottignies. Il était âgé de 59 ans. Il était papa de deux filles, Victoria 15 ans et Alexia 13 ans.

Malheureusement, notre collègue n'était affilié au patronage.

J'ai également reçu un courrier de la veuve de Monsieur Vermeulen Kurt, accompagnateur à Oudenaarde, décédé en 2011. Elle a récemment trouvé des documents du patronage et demandait si elle avait droit à une aide du patronage pour ses enfants. J'ai consulté les archives et le conseil d'administration avait statué à l'époque que nous n'interviendrons pas car notre collègue n'était pas en règle de cotisation. J'ai répondu en ce sens à sa veuve.

### **Nouvelles de nos sections**

Mr Samuel Scyeur, délégué au dépôt de Charleroi est appelé à d'autres fonctions et a remis sa démission.

Je n'ai aucune nouvelle des délégués des dépôts de Antwerpen, Dendermonde, Ottignies, Saint-Ghislain et Tournai, malgré plusieurs courrier de rappel envoyés

Dans les dépôts où nous n'avons plus de délégué, 1 260 collègues ont reçu le bulletin trimestrielle en avril avec une invitation à payer. Il y avait 174 qui ont répondu positivement.

### **Evolution de notre placement à la BNP Parisbas Fortis**

Actuellement, le rendement se situe aux environs de **2,00 %**.

## Bilan de la caravane

En 2020, suite à la pandémie de covid-19, nous avons connu beaucoup de désistements. Seule deux personnes ont maintenu leur location.

Les voisins situés à l'arrière de la caravane ont reçu un courrier les informant que leur caravane était trop ancienne et qu'ils devaient en installer une nouvelle. A défaut d'installer une nouvelle caravane, le camping ne renouvellerait pas leur location.

Notre caravane est plus ancienne que celle des voisins. La différence de traitement, vient peut-être du fait que nous avons repeint entièrement l'extérieur de la caravane ?

### Occupation de la caravane

	Haute saison		Basse saison		Total
	Orphelins	Autres	Orphelins	Autres	
2009	7	75			82
2010	5	60		11	76
2011		47			47
2012	8	53			61
2013		56		7	63
2014		57		3	60
2015		50		7	57
2016		28		3	31
2017		53		8	61
2018		43		1	44
2019		71			71
2020		12			12

### Montants des locations

	Orphelins	Autres
Haute saison	40 €	50 €
Basse saison	30 €	40 €

## Bilan

Recettes		Dépenses	
Locations	600,00	Facture camping	2.403,00
		Electricité	249,69
		Distribution TV	111,00
		Divers	65,00
		Assurance incendie	126,73
		Frais d'entretien	84,70
	600,00		3.040,12

**Pour information** : les voisins qui ont une caravane de plus ou moins le même âge que la nôtre ont reçu l'année dernière une mise en demeure de mettre une nouvelle caravane sur la parcelle ou de quitter le camping.

**BILAN DES AMIS DES ORPHELINS AU 31 DECEMBRE 2020**

<b>Recettes</b>	<b>Caisse</b>	<b>C.C.P.</b>	<b>Fortis</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Caisse</b>	<b>C.C.P.</b>	<b>Fortis</b>
Situation au 01-01-2020	37,18	5.211,26	8.565,71	Situation au 01-01-2020	0,00	0,00	0,00
Dons particuliers	-	4.679,50	-	Reliquat de Saint-Nicolas	-	2.161,20	-
Recettes pour le Patronage	-	40,00	-	Cadeaux de Saint-Nicolas	-	800,00	-
Transfert	114,89	-	-	Frais d'administration	-	1.591,64	-
	-	-	-	Frais postaux	152,07	60,00	-
	-	-	-	Transferts	-	1.114,89	-
	<b>152,07</b>	<b>9.930,76</b>	<b>8.565,71</b>		<b>152,07</b>	<b>5.727,73</b>	<b>0,00</b>

	<b>Caisse</b>	<b>C.C.P.</b>	<b>G. Banque</b>
Total des recettes	152,07	9.930,76	8.565,71
Total des dépenses	152,07	5.727,73	0,00
<b>Solde au 31-12-2020</b>	<b>0,00</b>	<b>4.203,03</b>	<b>8.565,71</b>

<b>Situation de l'exercice</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Compte 000-0785989-95	4.008,69	5.338,83	5.431,33	4.815,16	4.599,97	4.505,26	5.211,26	4.203,03
Compte titres	8.565,71	8.565,71	8.565,71	8.565,71	8.565,71	8.565,71	8.565,71	8.565,71
Caisse	50,00	105,00	654,42	- 91,40	121,60	-336,39	37,18	0,00
Recettes pour le Patronage	0,00	- 48,00	- 16,00	- 151,00	- 117,00	-32,00	424,00	0,00
Recettes chez le Patronage	0,00	263,50	620,00	361,50	337,00	486,00	135,00	0,00
Reliquat de la collecte	-2.832,61	- 4.433,25	- 5.463,67	-3.708,18	-3.717,28	-4.188,58	-5.373,15	- 3.768,74
	<b>9.791,79</b>	<b>9.791,79</b>	<b>9.791,79</b>	<b>9.791,79</b>	<b>9.790,00</b>	<b>9.000,00</b>	<b>9.000,00</b>	<b>9.000,00</b>

**BILAN du patronage des orphelins AU 31 DECEMBRE 2020**

Recettes	Caisse	C.C.P.	Fortis	Dépenses	Caisse	C.C.P.	Fortis
Situation au 01-01-2020	91,00	3.364,31	54,69	Allocations scolaires	-	1.787,20	-
Cotisations 2020	-	3.525,00	-	Fonds pour orphelins	-	1.968,00	-
Cotisations 2019	-	880,00	-	Frais d'administration	217,48	278,39	42,10
Recettes pour la St Nicolas	-	415,00	-	Frais postaux	-	946,48	-
Dons	-	637,85	-	Frais de papeterie	-	66,30	-
Transferts	26,48	1000,00	-	Taxe sur les ASBL	-	327,19	-
Caravane	100,00	580,00	-	Caravane	-	3.120,12	-
	-	-	-	Transferts	-	26,48	-
	<b>217,48</b>	<b>10.402,16</b>	<b>54,69</b>		<b>217,48</b>	<b>8.520,16</b>	<b>42,10</b>

	Caisse	CCP	Fortis
Total des recettes	217,48	10.402,16	54,69
Total des dépenses	217,48	8.520,16	42,10
<b>Situation au 31-12-2020</b>	<b>0,00</b>	<b>1.882,00</b>	<b>12,59</b>

Situation de l'exercice	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Compte 000-0131458-23	4.123,10	3.385,40	820,62	1.684,36	2.792,91	2.118,61	3.364,31	1.882,00
Compte 210-0079071-68	269,08	235,11	202,49	170,09	133,09	93,89	54,69	12,59
Compte titres	167.399,79	179.588,19	180.201,26	183.022,63	180.510,14	178.702,39	178.702,39	188.011,86
Caisse	376,04	136,37	84,18	532,28	101,61	55,06	91,00	0,00
Recettes pour les amis	0,00	- 263,50	- 620,00	- 361,50	- 337,00	-486,00	135,00	0,00
Recettes chez les amis	0,00	48,00	16,00	151,00	117,00	32,00	424,00	0,00
Reliquat à distribuer	0,00	0,00	0,00	-3.764,57	0,00	0,00	-2.771,39	- 9.906,45
	<b>172.168,01</b>	<b>183.129,57</b>	<b>180.704,55</b>	<b>181.434,29</b>	<b>183.317,75</b>	<b>180.515,95</b>	<b>180.000,00</b>	<b>180.000,00</b>

## Nombre de membres par dépôt

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Aalst	14	15	12	0	9	6	5	8	7	9
Aarschot	18	19	18	16	17	5	6	7	3	2
Antwerpen	16	2	2	5	18	17	9	7	34	2
Arlon	74	70	55	56	54	52	48	48	40	27
Ath	0	0	0	1	1	3	2	1	2	1
B-Europe	0	0	0	2	25	19	6	2	4	3
B-MO	4	12	3	4	11	6	1	1	2	1
Bertrix	20	21	21	21	20	34	23	21	21	18
Braine Le Comte	4	2	2	0	1	1	0	0	1	1
Brugge	38	30	15	16	13	12	8	15	11	10
Bruxelles	49	77	14	32	21	10	18	18	28	21
Charleroi	15	14	14	13	14	15	13	10	16	21
De Panne	2	2	2	2	0	2	3	3	3	1
Dendermonde	0	15	1	0	39	7	29	27	28	0
Essen	1	1	2	0	1	1	1	0	0	1
Gent Sint-Pieters	3	1	2	4	26	31	9	12	13	11
Geraardsbergen	7	8	5	4	6	10	3	4	2	5
Gouvy	20	21	1	5	4	6	5	19	17	10
Hasselt	46	41	29	21	10	9	10	10	8	6
Huy	10	5	0	3	7	6	3	4	1	2
Jemelle	45	44	43	41	39	42	42	37	39	35
Kortrijk	12	7	11	5	22	36	22	18	8	8
La Louvière	38	3	47	6	20	16	5	2	1	1
Landen	3	2	2	2	1	0	1	3	2	1
Leuven	6	9	6	4	9	8	6	13	18	14
Libramont	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Liège	32	5	55	61	56	56	60	63	40	7
Mariembourg	2	2	3	1	1	3	1	1	0	1
Mechelen	1	2	3	3	3	3	3	2	3	1
Mol	13	10	2	3	0	0	0	0	1	0
Mons	14	12	9	4	4	3	7	7	4	4
Namur	101	88	81	109	87	81	88	86	73	42
Oostende	6	2	0	1	6	7	10	9	8	14
Ottignies	37	43	40	43	53	39	16	14	16	1
Oudenaarde	3	6	1	3	3	2	3	2	3	2
Poperinge	15	1	0	0	1	3	2	0	2	2
Saint-Ghislain	5	1	4	3	4	2	3	4	1	0
Secrétaire	16	7	9	5	17	33	31	26	19	17
Sint-Niklaas	29	22	17	14	11	7	5	6	5	3
Tamines	6	5	5	5	0	1	0	2	1	1
Tournai	34	35	35	31	33	34	38	41	36	5
Turnhout	6	8	6	12	11	7	6	5	4	0
Virton	3	5	2	5	10	7	6	3	3	3
Welkenraedt	34	3	1	13	14	12	12	10	12	6
Zottegem	16	16	13	14	15	16	15	11	12	12
	<b>818</b>	<b>694</b>	<b>593</b>	<b>593</b>	<b>717</b>	<b>670</b>	<b>584</b>	<b>582</b>	<b>552</b>	<b>332</b>

Dépôt sans délégués

Dépôt avec correspondant (pas de perception de cotisations)

## **RAPPORT DES MEMBRES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES ET BILANS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE.**

Les personnes ci-dessous ont participé, le vendredi 23 avril 2021, à la vérification des comptes de l'année 2020.

Nancy Audenaert (Aalter), Guido Codde (Mariakerke), Roger Constant Detry (Gerpinnes), Dirk Gijssels (Haaltert), Ronny Van Acker (De Panne), Rudy Verleysen (Halma) en Paul Wolwertz (voorzitter).

Nous confirmons que ceux-ci étaient bien tenus et conformes avec toutes les pièces justificatives spontanément présentées.

---

## **RELIQUAT DE LA COLLECTE DE SAINT-NICOLAS.**

En 2020, la collecte au profit de la Saint-Nicolas des Orphelins a rencontré un beau succès auprès de nos amis pensionnés et collègues en activité. A l'occasion de la Saint-Nicolas, nous avons remis un chèque des 100 € à chaque enfant.

Après le versement des cadeaux de Saint-Nicolas, le solde s'élève à 3.768,00 €. Encore un très grand merci à tous nos généreux donateurs. Nous allouons ce reliquat au mois de septembre suivant la même clé de répartition que les allocations scolaires. En voici la répartition en fonction des orphelins ayant bénéficié du cadeau de Saint-Nicolas.

2 orphelins de 13 à 19 ans recevront	413,00 €
6 orphelins de plus de 19 ans recevront	490,00 €

---

## **RELIQUAT DU PATRONAGE.**

L'année dernière, le patronage des orphelins a clôturé les comptes de l'année écoulée avec un boni de 9.906,00 €. Nous allouons ce reliquat au mois de septembre suivant la même clé de répartition que les allocations scolaires. En voici la répartition :

2 orphelins de 13 à 19 ans recevront	1.000,00 €
6 orphelins de plus de 19 ans recevront	1.200,00 €

## BUDGET DE L'ANNÉE 2021

Tout comme les années précédents, nous prévoyons l'inscription de :

- 1 orphelin âgé de 6 à 12 ans
- 1 orphelin âgé de 13 à 19 ans

Pour l'année scolaire 2021/2022 », 8 orphelins devront nous fournir un certificat de fréquentation scolaire. Actuellement ils suivent les études suivantes :

- Francis Levi 20 ans 2<sup>em</sup> baccalauréat technique de communication et d'information
- Francis Milan 21 ans 2<sup>em</sup> Baccalauréat en art et histoire
- Francis Silke 19 ans présentera un certificat de fréquentation pour la première fois
- Roegies Jonas 20 ans Baccalauréat en éducation physique et sciences du mouvement
- Stoelzaed Amaury 22 ans 3<sup>em</sup> Baccalauréat en orthopédagogie
- Van Loo Britt 20 ans 2<sup>em</sup> Baccalauréat en sciences commerciales
- Van Loo Maité 22 ans 3<sup>em</sup> Baccalauréat en sciences commerciales
- Vandecaveye Kim 24 ans 1<sup>er</sup> Master en architecture

En fonction des études entreprises, Il est très probable que parmi ces jeunes gens, six poursuivront leurs études à la rentrée scolaire.

Pour l'établissement de ce budget, nous tablerons sur la perception de 350 cotisations. Tandis que sur le compte titres, nous escomptons un rendement de 1%.

Les allocations scolaires se répartiraient comme suit :

0 fois 62 =	0 €
1 fois 168 =	168 €
3 fois 199 =	597 €
6 fois 236 =	1.416 €

En fonction de ces statistiques, nous pouvons établir le budget de l'année 2021 comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Allocations scolaires	2.181,00	Cotisations	2.800,00
Fonds alloués aux orphelins	1.115,41	Compte titre	1.780,00
Indemnités de décès	75,00	Intérêts sur compte courant	8,00
Frais d'administration	1.700,00	Dons	200,00
Taxe sur les ASBL	328,00		
<b>Total</b>	<b>5.399,41</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4.788,00</b>

Si les données sur lesquelles nous nous sommes basés pour établir ce budget se révèlent exactes, nous devrions clôturer l'année 2021 avec un solde négatif d'environ 611 €.

## DÉMISSION DU SECRÉTAIRE TRÉSORIER

En 1986, je succédais à Monsieur Martin LOCUS qui occupait le poste de secrétaire-trésorier depuis 1946.

Tout au long de ces années, J'ai mis toute mon énergie et mon cœur dans la gestion de ce qui était encore à l'époque une société mutuelle.

J'ai également fait la connaissance de nombreuses belles personnes. Mais j'ai également été informé de nombreux drames, 62 collègues père de famille et en ordre de cotisation sont décédés. Le patronage a apporté une aide financière aux études de leurs 113 enfants.

A l'apogée de l'ASBL, nous pouvions compter sur l'affiliation de pratiquement tous les membres du personnel d'accompagnement des trains. Malheureusement, ce nombre n'a fait que diminuer au fil des années. Avec le conseil d'administration nous avons mis toute notre énergie pour contrer cette tendance.

Le même phénomène se reproduit avec les délégués dans les dépôts qui perçoivent les cotisations. En informant leurs nouveaux collègues et en les invitant à s'affilier, ils perpétuent l'esprit de famille et de solidarité qui animait nos prédécesseurs. Aujourd'hui, il devient de plus en plus difficile de trouver un remplaçant lorsqu'un délégué change de fonction ou prend sa retraite.

La lassitude s'est installée, je n'ai plus la niaque pour relever tous ces défis. Il est temps que du sang neuf prenne la relève !! C'est pourquoi, au mois de décembre, j'ai remis ma démission au président.

J'espère de tout cœur que quelqu'un prendra la relève. L'aide aux études des enfants de nos collègues décédés me tient très à cœur, et je suis tout disposé à seconder efficacement la personne qui me remplacera. Il y a encore huit orphelins qui comptent sur notre aide !!!

Les candidats peuvent s'adresser au secrétariat 0479 – 860 506